

ERRATUM

Rapport du ministère de la Santé et des Services sociaux présenté à la commission
d'enquête du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

22 mars 2021

Cet erratum vise à corriger l'erreur suivante présente dans le rapport du ministère de la Santé et des Services sociaux :

À la page 16, 1^{er} paragraphe, ligne 10 ; dans la phrase suivante :

« Si on inclut les émissions de ces méthodes d'élimination, on compte plutôt **20 Mt** d'eqCO₂ produit par la gestion de déchets au Canada »

on aurait dû lire :

« Si on inclut les émissions de ces méthodes d'élimination, on compte plutôt **18 Mt** d'eqCO₂ produit par la gestion de déchets au Canada »